

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 14/02/2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 39 Nombre de suffrages exprimés : 49 Votes Pour : 49 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : SOCIAL – Renouvellement de la Convention Territoriale Globale 2024-2027  N° 2024-10
--	---

**Présents (39)** : PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, CARRERE Philippe, CAUMONT Marc, GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, LLOP Frédéric, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, CARTAN Olivier, MUR François, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, MIR André, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, ISOART Jean-Michel.

**Absents (13)** : PUCÉL Matthieu, BLASCO Sabine, GISTAU Patrick, VIDAILLET Jocelyne, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, SOLANA Michel, GAY Eric, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

**Procurations (10)** :

- DESMARAIS Nadine à CARRERE Philippe
- DUNAN Anne à CAUMONT Marc
- MALERE Hélène à FINES Frédéric
- ESCOULA Bernard à DESCOUENS Bernard
- CHAZOTTES Michel à DUBARRY Jean-Bertrand
- DUBERNARD Alain à PETIT Caroline
- ROBIN Isabelle à ESTRADÉ Pierre
- DARAN René à AIZIER Philippe
- NARS Aline à MIR André
- SALAT Jacques à BOURREC Christophe

Monsieur Frédéric FINES a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle avoir signé le 12 novembre 2019 la 1ère Convention Territoriale Globale avec la CAF 65.

Par avenant, elle a été reconduite en 2023 pour une année.

Monsieur le Président informe l'assemblée communautaire de la proposition de la Caf de s'engager dans une nouvelle CTG pour 4 ans : 2024-2027.

La CTG est un document cadre qui s'articule avec les autres dispositifs existants.

Elle permet de :

- Réaliser et mettre en place un projet de territoire sur toutes les thématiques de l'action sociale (petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement).

2024 permettrait la mise à jour des diagnostics et la définition des priorités à l'échelle du territoire communautaire.

- Faire bénéficier des financements annuels dit « bonus territoires » aux gestionnaires des équipements petites enfance, enfance, jeunesse et parentalité (CCAL, communes d'Arreau Guchen, St Lary Soulan, association AVAL et Airel.

Ce document contractuel est signé par la CAF, le CD65, la MSA, la communauté de communes Aure Louron, et les communes concernées : Arreau, Cadéac, Guchen et Saint Lary Soulan.

Par délibération 2023-76 du 18 juillet 2023, des nouveaux délégués communautaires référents ont été désignés pour participer à cette démarche : Olivier Cartan, Maryse Beyrie, Nadine Desmarais, Caroline Petit, Aline Nars et Jean Louis Anglade.

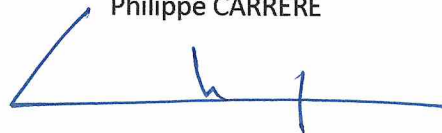
Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires l'autorisation de signer cette convention.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Valide le renouvellement de la Convention Territoriale Globale pour la période 2024 à 2027 ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU